

Le Tribunal Correctionnel de Paris préserve l'honneur de Mohamed Ayachi Ajroudi



Mohamed Ayachi Ajroudi en compagnie du ministre de la Municipalité et de l'Agriculture du Royaume de Bahrain, Mansoor Bin Rajab

Pour l'Arabe, l'honneur doit être virginal. Une fois entamée, la réputation putréfierait toute une existence. Mohamed Ayachi Ajroudi tient à garder la sienne intacte. Par jugement du Tribunal Correctionnel de Paris, il vient de faire condamner les trois sociétés du prestigieux Groupe Veolia Environnement – Veolia Water, Veolia Water Solutions, et Technologies et Seureca Overseas - pour dénominations calomnieuses à son encontre.

Homme d'affaires d'envergure internationale établi en Arabie Saoudite depuis un quart de siècle, cet ancien lieutenant de la marine marchande est ingénieur hydrologue de formation. Mohamed Ayachi Ajroudi est le

P.D.G. de plusieurs sociétés arabes aussi bien que françaises. Emissaire mandaté par des princes de la famille régnante d'Arabie, il a à son actif plusieurs projets grandioses dans ce pays.

S'il tient à nous faire part de ce jugement prononcé en septembre dernier, c'est, dit-il, «*parce que je sais que même à l'île Maurice on a voulu faire accroire que je suis une personne captieuse. Or, aujourd'hui mes détracteurs doivent, sur l'ordre du Tribunal Correctionnel de Paris, me dédommager*». Amoureux de notre pays, il y vient passer des vacances régulièrement depuis plusieurs années en famille, avec des amis, et aussi des employés et leurs familles. Bien évidem-

ment, tous les frais sont à sa charge. Il est déjà venu chez nous, il y a quelques années de cela, avec son grand ami Julien Lepers, l'animateur-vedette de Questions pour un Champion.

Ce richissime homme d'affaires est aussi un grand philanthrope. Il avait, en mars 2007, versé une forte somme d'argent dans un fonds constitué par la Municipalité de Port-Louis en vue de venir en aide aux citoyens en détresse. Vidé, ce fonds est devenu, à ce jour, fantomatique ...

Ayachi voulait investir plusieurs centaines de millions de dollars dans la construction d'une usine d'incinération d'ordures ménagères à Maurice. Grâce au traitement des déchets nous aurions produit de l'énergie pour nos besoins actuels et futurs, ainsi que des fertilisants organiques pour l'agriculture. Il pense que si ce projet n'a pas abouti c'est à cause de cette campagne infecte menée contre lui par des concurrents diffamateurs. Il vient de signer le contrat pour un projet similaire au coût de 750 millions de dollars avec Bahrein.

Le jugement du Tribunal Correctionnel de Paris vient établir que Mohamed Ayachi Ajroudi a des contacts très importants et a servi d'intermédiaire dans le très gros marché de l'assainissement de la ville sainte de La-Mecque.

**Prix du billet d'avion pour le Hadj trop cher
Un mémoire sera soumis au gouvernement**